

MASTER
European and international private banking

Titre du cours : Réglementation bancaire

Course title:

Nombre d'heures : 12,00

Lecture hours:

RESUME DU COURS / COURSE OVERVIEW

Ce cours vise à acquérir en un temps assez bref les connaissances et réflexes que les activités financières exigent en termes de cadre juridique et de réglementation

PRE-REQUIS / PREREQUISITES

consultation du site de l'AMF

COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DU COURS / LEARNING OBJECTIVES

- comprendre le fonctionnement des autorités de régulation françaises (AMF, ACPR, ADLC, CNIL, H3C, Ministère public, etc.), européennes (Commission, EBA, ESMA, etc.) et étrangères (DoJ, OFAC, PRA, SFO, etc.)
- maîtriser les sources publiques de la compliance : sources internes et internationales, droit dur (conventions internationales, lois, règlements, rulebooks des autorités de régulation, etc.) et droit souple (lignes directrices SCPC, recommandations, bonnes pratiques, guidances, no action letters, etc.), articulation du droit dur et du droit souple (comply or explain, name and shame, etc.)
- comprendre l'application extraterritoriale des législations étrangères (FATCA, FCPA, UKBA, règles de concurrence, loi de blocage, etc.) et

EVALUATION (CONTROLE CONTINU = MIN. 2 EPREUVES) / ASSESSMENT AND GRADING (Min. 2 tests)

	Pourcentage / Weight	Type
Epreuve 1 / Assessment n° 1	30%	Oral / Oral test
Epreuve 2 / Assessment n° 2	70%	Ecrit / Written test
Epreuve 3 / Assessment n° 3		
Epreuve 4 / Assessment n° 4		
Epreuve 5 / Assessment n° 5		
TOTAL	100%	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES / BIBLIOGRAPHY AND SUPPORT MATERIALS

Type	Libellé / Details (indiquez le code ISBN pour les ouvrages / Please insert ISBN code for books)
	Code monétaire et financier
	Règlement général de l'AMF
	Site internet AMF : www.amf-france.org
	Position AMF n°2013-02, 8 janvier 2013, Le recueil des informations relatives à la connaissance du client